



SNUipp/FSU 62
16 rue A. Briand
Maison des sociétés bureau 43
62000 ARRAS

Tél/Fax : 03 21 51 72 26
mail : snu62@snuipp.fr
site : <http://62.snuipp.fr>

A Monsieur l'Inspecteur d'académie,
Directeur académique des services de l'éducation nationale

Dauchot Dominique

Secrétaire départementale du SNUipp-FSU 62

Objet : 2ème journée de pré-rentrée

Monsieur l'Inspecteur d'académie,

Le SNUipp-FSU 62 est alerté par de nombreux collègues concernant les conditions dans lesquelles se déroule la 2ème journée de pré-rentrée.

En effet, plusieurs éléments nous interrogent :

– les ordres de mission :

Il semble que tous les collègues concernés n'aient pas reçu leur ordre de mission. Nous vous demandons donc, Monsieur l'Inspecteur d'académie, de faire en sorte que tous puissent obtenir leur ordre de mission dans les plus brefs délais. Le SNUipp-FSU 62 informera dès à présent les personnels qu'ils ne sont pas autorisés à se déplacer s'ils n'ont pas reçu d'ordre de mission.

– les documents préparatoires:

Les documents de travail concernant la journée de pré-rentrée sont arrivés tardivement et demandent : ici, des documents à imprimer en urgence sur les crédits de l'école, là, des vidéos qui doivent être téléchargées mais avec quel matériel ? Sans parler des difficultés pour avoir un local permettant de travailler. Nous donnons aux personnels la consigne d'interpeller leur IEN pour obtenir matériel, local... et de nous faire remonter leur demande.

– un travail supplémentaire à faire en dehors de cette journée:

En CAPD, vous nous avez confirmé qu'il n'y aurait pas de travail supplémentaire à rendre suite à cette journée et que tout se ferait sur le «temps de l'atelier» uniquement. Pourtant, certaines circonscriptions ont demandé des travaux supplémentaires et des remontées, qui plus est avec un délai de retour. Nous vous demandons donc de lever cette demande et d'en informer les personnels. De notre côté, nous donnerons la consigne de ne rien remonter après cette journée.

– un travail déjà effectué:

Certaines équipes nous alertent sur le fait que le travail demandé a déjà été effectué. Nous ne voyons donc pas l'utilité de recommencer un travail déjà fait. Nous conseillerons aux collègues de travailler sur une autre problématique qui puisse leur être utile. Nous vous demandons, Monsieur l'Inspecteur d'académie, de veiller à ce que le travail déjà engagé par les personnels soit reconnu et respecté.

– Des directeurs/directrices formateurs/formatrices ?

Le SNUipp-FSU 62 déplore le manque de préparation de cette journée qui conduit à désigner les directeurs et directrices pour animer cette journée sans véritable anticipation et sans même leur accord. Nous rappelons que les directeurs et directrices ne sont pas des formateurs. Nous vous demandons, Monsieur l'Inspecteur d'académie, de veiller au respect des missions de chacun et de ne pas leur imposer l'animation de cette journée.

En tout état de cause, le SNUIPP-FSU déplore que ce temps, auparavant dédié à la préparation de la rentrée scolaire et laissé à la libre disposition des équipes, soit utilisé de cette manière par le Recteur, au mépris des personnels.

Veillez croire, Monsieur l'Inspecteur d'académie, en notre profond attachement au service public d'Éducation.

Dominique Dauchot,
Secrétaire départementale du SNUipp-FSU 62



copie : IEN